

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 57 (1919)
Heft: 48

Artikel: Le règlement
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-215106>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Samedi 29 novembre 1919.



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Jannet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
 Administration (abonnements, changements d'adresse),
 Imprimerie Ami FATIO & C°, Albert DUPUIS, succ.
 GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE
 Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
 PUBLICITAS
 Société Anonyme Suisse de Publicité
 LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;
 six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
 Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.

la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au midi à midi.

Sommaire du Numéro du 29 novembre 1919. — La cure de Baulmes (Jean des Sapins). — Lè z'einfants ao dzo de voua (Marc à Louis). — Lointains échos de la mobilisation. — Pastel (Marc Monnier). — Les hercules il y a cent ans. — Pétabosson (Djan-David). — Question de mots (G.-W. Mosser). — L'Anglais et le père David (A. R.). — Les rôdeurs. — Feuilleton : La Fée aux Miettes, par Charles Nodier. — Boutades.

LA CURE DE BAULMES

PAREILLE à un château féodal, elle se dresse sur une éminence, au pied des derniers contreforts du Jura. Brusquement la montagne finit; la pente devient plus douce et, après les pins, les sapins et les hêtres rabougris qui cherchent leur vie entre les fentes des rocs, voici la région des vergers, des petits vallons fleuris, des prés en terrasses au milieu desquels se cache le village.

Ses bonnes maisons campagnardes, avec leurs galeries à jour, leurs larges avant-toits et leurs petites fenêtres ouvertes au soleil, semblent être venues se blottir là pour demander à la cure aide et protection : émouvant rappel de l'époque où, de son château-fort, le seigneur protégeait ses fidèles sujets contre les invasions fréquentes des chevaliers pillards.

A un jet de pierre des derniers rochers, au milieu d'un verger en pente planté de vieux pommiers moussus, la cure s'élève, lourde et massive, pareil à un édifice moyenâgeux. Rien ne la domine, sinon l'église qui, avec le cimetière, occupe toute la colline voisine, et la grande forêt de sapins qui escalade les rochers de l'Ermitage, gravit les pentes, descend les ravins, contourne les pâturages et monte jusqu'aux sommets.

Dans ce merveilleux cadre de verdure et de rochers abrupts, la cure dresse vers le ciel son haut toit brun, pareil à un capuchon gigantesque. Et plus près, les dépendances, plus basses, comme il convient, disparaissent sous une végétation de plantes grimpantes. La route de la montagne passe devant la haute façade aux fenêtres étroites et aux contrevents verts et blancs, un marronnier, au feuillage puissant, couvre de son ombre le petit chemin au fin gravier et dans la petite cour carrée la fontaine coule. Suivez ce chemin, passez sous le mur d'enceinte qui disparaît sous le lierre robuste et regardez les larges blocs de tuf dont il est formé; tout de suite vous distinguez la trace d'une porte ancienne, et plus bas, voici deux meurtrières où peut-être des hommes d'armes montèrent jadis la garde.

Mais la végétation a tout envahi, et cette évocation du moyen-âge disparaît quand on examine le bâtiment lui-même, tout à fait pareil à un manoir du dix-huitième siècle. Sous les fenêtres, placées au petit bonheur, passe une glycine dont les grappes violettes embaument l'air. Une porte verte donne accès à une longue rampe d'escaliers aux marches usées par le temps. Et voici le vestibule sombre d'où l'on pénètre dans la cuisine — sombre également — parce que tournée au nord.

D'abord on n'aperçoit que le foyer, le vaste foyer surmonté de la haute cheminée au large manteau. Puis le regard s'habitue à cette demi-obscurité. Le plafond a des poutres mal équarries et par la petite fenêtre les premiers rayons du soleil levant doivent, en été, jouer contre les murs de cette pièce.

Tournées généralement au midi, les chambres sont toutes de dimensions moyennes et de forme irrégulière. Mais partout les murs sont d'une épaisseur démesurée. A la base, ils atteignent environ un mètre soixante, aussi, quand on pénètre dans les caves, a-t-on l'impression d'entrer dans les prisons d'une antique forteresse.

Des fenêtres, encadrées de verdure, on voit les toits bruns du village, les campagnes fleuries, un coin du lac de Neuchâtel et, plus loin, le grand plateau vaudois qui s'étend jusqu'aux Alpes, perdues, là-bas, dans la brume.

Tout près, le grand jardin potager s'étale au soleil. Tulipes, pivoines, roses trémières et girafées — toutes les fleurs du vieux temps — voisinent avec les carreaux de légumes. Et entre les rosiers, qui fleurissent de bonne heure, passent de petites allées bordées de buis, se rejoignant toutes près de la pièce d'eau.

Mais il a beau embrasser l'horizon, le regard s'arrête involontairement sur la colline voisine où s'élève l'église, jadis dédiée à St-Pierre, et qui maintenant dresse sa masse carrée et nue à une faible distance. Son large clocher bourguignon est surmonté d'une haute flèche et, à travers les petites fenêtres en ogive, la voix puissante des cloches s'échappe, passe sur le village, monte vers les rochers et remplit l'espace.

JEAN DES SAPINS.

Cri du cœur. — M. X. à une dame en visite : — Et vous, chère Madame, quel âge aviez-vous quand vous vous êtes mariée ?

— Je ne sais plus au juste, mais ce que je sais, par exemple, c'est que je ne devais pas avoir l'âge de raison.

Le règlement. — Un pauvre diable famélique et dépenaillé se présente hier à la chancellerie afin d'obtenir un passeport :

— Votre profession ?
 — Je n'en ai pas... je vis comme je peux.
 — Vous n'avez pas de profession ?
 — Non, monsieur.
 — Alors mettons : « Rentier » ; c'est le règlement.

LÈ Z'EINFANTS AO DZO DE VOUA

Lè z'affère lant bin tsandzi du lè z'autre iâdozo, po lè bouïbo principalameint. Dein lo vilhio temps, lè z'einfant vozeyfiant lau père et mère. La demeindez la vêprâ sarant pas saillâ sein que l'aussant demandâ la permechon. Et pu faillâ être revenu à l'ottô po gouvernâ, se on ètai on valet, ào bin po fère lo petit goutâ, se on ètai onna fémalla. A midzo, faillâ medzî sa soupa, ào bin gâ! on la retrovâ retsaudâie po son goutâ; pas question

d'être gormand. On devessâi obëi, sein quie, malheu ! on ètai su de passâ pé lè z'estriviére.

N'è pas quemet lè dzouveno de vouâ. On lè z'a tot laissé fère. Sant pas pi bin adrâi fè que diant tèâ lau pareint. Se volant saillî, on sâ pas quand revindrant. Prègnant lau locipède et pu... dzibillie ! Lo père pâo prau gouvernâ et la mère ein sarâ quitta po fère lo café. Revindrant quand que sâi et sè fotrant de clliau que sarant prau n'hardi po lau dere que sant tau restâ. Se n'amant pas la soupa, on lau bâille à la plièce tote sorte de bon z'affère. N'ant pe rein mé de respet po nion, que sâi lo syndico, lo municipau, lo régent, lo ministre, brève quin précaut que sâi. Ne sé pas, mât tote clliau z'histoire de bochevoquisi lau z'ant rein fè de bin !

Prau suque cein vo veni que lè pareint dèvertant dèmandâ la permechon à lau mousse, et na pas lo contrero. L'autr'hî lâi avâi duve galèze fémalle, prau su que l'avant treinte ans eintre lè duve, que sè dévasâvant à catson. Ne sé pas cein que l'avant tant à sè racontâ, mât à lau mene, à lau rize, on vayâi que n se recordâvant pas lo lâviro d'au saint-hommo Jobe de la Biblia. Seulameint s'étant pas tsouye bin adrâi et n'avant pas fè atteinchon que lau mère, que l'étant dein la pâilo delé lè z'avant oyu. Lè dzouvenette l'ant fini pa s'ein apêcadre et iena ie fâ à l'autra :

— Crâio bin que nodrè mère l'ant attiutâ !

— Pouh ! et pu d'ailleu, on pâo lau racontâ cl'histoire : *ie sant maryâie !*

... Crasette, iô sarâi-vo se n'étant pas maryâie ?

MARC A LOUIS du Conteure.

Embaras peu commun. — Deux jeunes garçons ne trouvaient, chose étonnante, aucune peccadille à avouer à confesse. Ils en étaient presque confus.

Un jour, passant devant un abricotier chargé de beaux fruits, ils le dépouillent complètement.

Cet exploit accompli :

— Eh ! bien, dit l'un des coupables, cette fois, nous avons un *bon* péché sur la conscience.

— Oh ! oui, fait l'autre, on peut maintenant aller à confesse. — V. P.

Chacun son goût. — Un aubergiste avouait qu'il préférait garder un panier de prunes que deux femmes. Il avait été marié deux fois et l'une de ses femmes s'était échappée. Impossible de la retrouver. — V. P.

LOINTAINS ECHOS DE LA MOBILISATION

Un de nos abonnés, qui avait cédé pendant quelques mois d'hiver sa maison de campagne située dans une petite localité des Franches-Montagnes, à l'état-major d'un bataillon de la Suisse centrale, pour en faire une « Soldatenstube », vient de trouver, dans le tiroir d'une table, le brouillon d'une lettre très touchante dans sa naïveté, qu'un soldat, au cœur meurtri, écrivait à un sien ami de langue française. Voici la partie principale de cette lettre :